

Paysages et bâtiments agricoles

Guide à l'usage des agriculteurs

Valoriser les exploitations agricoles
dans les paysages du Beaujolais et du Lyonnais :
enjeux et recommandations



CAUE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

DU RHÔNE

Avertissement

Le présent livret est issu des missions de sensibilisation et de formation commandées au CAUE du Rhône par la Chambre d'agriculture. Ces missions ont permis notamment d'accompagner des agriculteurs dans des projets de réhabilitation pouvant prétendre aux subventions du PMBE et du «1% paysage et développement» liées au prolongement de l'autoroute A89 entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny.

Au fil de ces travaux, des points-clés se sont révélés pertinents pour de nombreux secteurs géographiques, aussi bien dans les Monts du Beaujolais que du Lyonnais.

Ce sont ces recommandations que nous souhaitons livrer ici à tous les agriculteurs de ces territoires s'appêtant à s'engager dans des travaux sur leurs fermes et leurs abords.

Paysages et bâtiments agricoles

Guide à l'usage des agriculteurs

Valoriser les exploitations agricoles
dans les paysages du Beaujolais et du Lyonnais :
enjeux et recommandations



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

DU RHÔNE

Préface

Le travail de la terre a depuis toujours façonné les paysages qui ont évolué au gré des conditions climatiques, de la démographie, de la propriété, de l'économie et de l'usage des sols, des politiques agricoles. La transformation des activités humaines, la pression urbaine sur des terres vivrières ont très rapidement fait prendre conscience que l'agriculture n'a pas seulement une fonction de production mais aussi qu'elle participe au respect de l'environnement. Dès 1989 avec l'introduction en France des « mesures agri-environnementales » (MAE) décidées par l'Europe, une attention de plus en plus poussée s'est portée sur le rapport de l'agriculture et de la société avec un changement de regard sur les éléments à valoriser et à protéger : habitats naturels, espèces, paysage, patrimoine bâti, biodiversité... Dans ce tournant environnemental, l'agriculteur est celui qui produit mais aussi prend « soin » du paysage, qui entretient son exploitation et contribue à façonner un espace rural de plus en plus convoité et idéalisé par les urbains. D'où la difficulté pour lui de poursuivre une activité tout en maintenant une qualité des lieux qui l'environnent.

Convaincu de la capacité de l'agriculture à composer avec une attention particulière le paysage des territoires ruraux proches de l'agglomération, le CAUE n'a pas d'autre objectif à travers ce guide que de s'adresser aux agriculteurs pour travailler à leur côté, pour assurer cette qualité, éviter les erreurs, s'intéresser à mieux traiter l'architecture des bâtiments, les abords, les accès, planter avec discernement, protéger les visions sur les sites les plus remarquables.

Ce guide rassemble un certain nombre de « valeurs » à partager collectivement entre agriculteurs, administrations, Chambre d'agriculture, élus, organismes de recherche et de formation agricole. Le but est d'offrir à ceux qui vivent à la campagne, qui y séjournent occasionnellement ou simplement la traversent, un développement durable et concerté. Il est aussi de promouvoir la capacité d'innovation, d'orienter vers des choix d'options réalistes et pérennes adaptées aux nouvelles formes d'exploitation et au maintien d'une agriculture péri-urbaine de qualité.

Paul Delorme, conseiller général du Rhône
président du CAUE du Rhône

6 Avant-propos

Lecture de paysages

- 11 Pourquoi construire avec le paysage ?
- 12 Identifier les caractéristiques du territoire pour orienter des choix de projet
- 18 Les paysages boisés et pâturés de moyenne montagne
- 20 Les paysages de coteaux viticoles et fruitiers
- 22 Les paysages bocagers et cultivés

Architecture agricole du Lyonnais et du Beaujolais

- 26 L'architecture agricole traditionnelle
- 30 L'apparition de nouveaux bâtiments

Conseils pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le Rhône

Intervenir sur une exploitation existante

- 36 Adoucir l'impact visuel du bâtiment
 - 38 Raccrocher plusieurs bâtiments dans une même silhouette
 - 39 Améliorer l'aspect extérieur du bâtiment
 - 40 Mettre en valeur l'entrée de la ferme et la zone d'accueil
 - 43 Intégrer le bâtiment existant dans le bocage environnant
 - 44 Prolonger et créer des haies
 - 45 Rattacher le bâtiment à une route par le végétal
-

Construire un nouveau bâtiment

- 47 Associer le bâtiment neuf à la silhouette originelle de la ferme existante
 - 52 Préserver les perspectives en entrée de village ou de hameau
 - 53 S'adosser à un bois ou une haie bocagère
 - 54 S'installer dans la pente
 - 55 Créer une aire de stockage
 - 56 Aménager une voie de desserte
 - 57 Concevoir des volumes simples
 - 58 Soigner la forme des toitures
 - 60 Soigner la composition des façades
-

Choisir les matériaux et les couleurs de la construction

Les matériaux

- 63 Le parti constructif
 - 65 Les critères de choix
 - 68 **Les couleurs**
-

Choisir les végétaux des abords de l'exploitation

- 73 Les motifs paysagers
- 75 La palette végétale
- 77 Conclusion

Annexes

- 80 Les étapes du projet agricole
- 82 Six conseils pour construire un bâtiment agricole
- 84 Des conseils personnalisés et gratuits au CAUE du Rhône
- 85 Des aides aux projets d'exploitations agricoles
- 86 Adresses utiles

Avant-propos

Le monde paysan est un interlocuteur de premier rang dès lors qu'il s'agit de s'intéresser à l'évolution des paysages ruraux et notamment à l'amélioration de la qualité des bâtiments d'exploitation agricole, tant du point de vue du bâti que de l'insertion dans le paysage.

Cette quête de qualité n'est pas contradictoire avec les impératifs économiques et agronomiques des exploitants agricoles. Au contraire, elle accompagne leur souci de moderniser leurs outils de travail, de les mettre aux normes environnementales, d'améliorer leur image et donc celle de leurs productions. L'attention portée aux bâtiments et aux sites d'exploitation agricole n'est pas une contrainte supplémentaire apportée à l'agriculture, mais l'un des éléments de la réflexion qu'elle mène en permanence pour s'adapter, se remettre en cause et innover.

La qualité architecturale en fait partie. Elle ne peut résulter que de la mobilisation des agriculteurs eux-mêmes dont les implications sont multiples : propriétaires, chefs d'entreprises, utilisateurs, quelquefois auto-constructeurs, habitants, parfois gérants de gîtes touristiques ou vendeurs de leurs propres produits.

Ce guide a pour but de les aider à appréhender l'évolution de leur exploitation à partir d'une démarche globale intégrant autant la fonctionnalité, la technique et l'esthétique des constructions que leur insertion harmonieuse dans le paysage.

Mais il s'adresse aussi à tous les acteurs de l'espace rural, dans leurs domaines de compétences respectifs, prêts à (ré-)inventer des projets adaptés aux productions et aux territoires : les coopératives, les techniciens-conseils, les artisans et industriels du bâtiment; les élus et administrations concernés par les autorisations de construire; enfin, les professionnels de la conception, architectes et paysagistes dont certains portent un réel intérêt à ces sujets.



Lecture de paysages



Pourquoi construire avec le paysage ?

Qu'est ce que le paysage ?

C'est d'abord une réalité tangible, matérielle, dont le caractère résulte de facteurs géographiques, physiques, naturels et humains. Espaces naturels, agricoles, artificialisés ou bâtis constituent des paysages.

Mais c'est également une représentation mentale et personnelle de cette réalité ; autrement dit une image subjective forgée par le regard d'un observateur. Au-delà, c'est également un bien collectif, l'élément d'un patrimoine commun, porteur de qualités identitaires par-delà les époques et les générations.

Au-delà, le paysage est une notion positive et fédératrice de l'aménagement du territoire : un support spatial aux activités humaines, un composant majeur du cadre de vie, un facteur de l'attractivité touristique et du développement économique local.

Le paysage, témoin du dynamisme de l'agriculture

Les paysages agricoles du Rhône, qu'ils soient de moyenne montagne pâturée, de coteau viticole, de plateau ou de plaine céréalière, de vallée bocagère, marquent le territoire et témoignent du dynamisme de ceux qui de tout temps l'entretiennent par leur activité : les agriculteurs. Le paysage est bien le résultat de l'interaction entre les données physiques du territoire (topographie, géologie, hydrographie, climat) et les aménagements humains liés aux activités qui s'y déroulent.

Longtemps les constructions et les aménagements ont été directement induits par les contraintes locales, climatiques ou géographiques, culturelles ou sociales. Les paysages ont ainsi été progressivement et différemment façonnés, acquérant des identités fortes, géographiques autant que culturelles.

Dans la deuxième moitié du vingtième siècle cependant, le monde agricole a été le théâtre de grands bouleversements dans les pratiques et l'aménagement de l'espace. Il a vu se développer nombre de zones d'activités, de lotissements et d'infrastructures routières qui ont investi l'espace rural et remis en cause son identité.

La diminution du nombre d'exploitations au profit de plus grandes unités et le recul de la polyculture en faveur d'une spécialisation des exploitations ont eu des répercussions directes sur les paysages. Parallèlement, la modernisation de l'activité agricole et le renforcement d'exigences réglementaires sanitaires et environnementales, ont conduit à cantonner la réflexion à l'aspect fonctionnel au détriment du soin porté à l'insertion dans les paysages. Or l'implantation de la construction dans son terrain, son orientation, le rapport à la topographie, l'écoulement des eaux pluviales, la localisation des accès, la cohérence avec les bâtiments voisins, le dessin des volumes et des percements, le choix des matériaux et des couleurs, le traitement des abords (clôtures, aires de manœuvre, stockage etc.) et la poursuite des motifs végétaux préexistants... toutes ces attentions contribuent ensemble à la qualité des sites et des milieux.

Si, dans cette recherche de qualité, le coût peut paraître un facteur limitant, le recours à des solutions constructives et à des aménagements simples, voire rudimentaires, peut s'avérer très économique et en pleine cohérence avec le paysage.

Identifier les caractéristiques du territoire pour orienter des choix de projet

Une des conditions de la bonne intégration d'un projet réside dans l'observation du site dans lequel on construit. Pas seulement depuis sa propre parcelle, mais aussi depuis les alentours, les points de vue opposés, en surplomb, en aval, depuis les axes routiers ou les chemins de randonnée environnants.

Les qualités et les singularités d'un paysage résultent d'un lien fort entre les installations humaines (l'activité agricole et son parcellaire, le réseau viaire, l'organisation et l'architecture du bâti) et le socle du territoire dans lequel elles prennent place (le relief, l'hydrographie, les composantes végétales).

Par exemple, l'observation attentive des paysages traversés par l'autoroute A89 — depuis les Monts de Tarare et de la Haute-Turdine jusqu'à l'entrée dans l'agglomération lyonnaise — révèle une diversité de caractères géographiques et des modes d'occupation agricole très représentatifs des différents paysages du Rhône : d'abord marqué par des vallées encaissées entre des monts boisés, le territoire évolue rapidement vers un paysage de plateaux plus chauds et lumineux, couverts de grands ensembles de vignes, puis devient vallonné et verdoyant, largement ponctué de zones urbanisées.

Trois séquences paysagères distinctes sont ainsi identifiées :

- les paysages boisés et pâturés de moyenne montagne
- les paysages de coteaux viticoles et fruitiers
- les paysages bocagers et cultivés

Avec l'arrivée de l'A89, tous ces paysages sont appelés à connaître, à des degrés divers, un phénomène accru de périurbanisation.

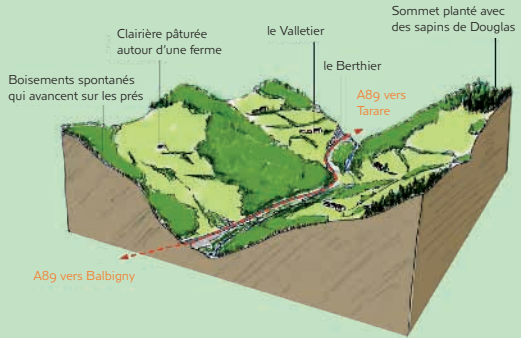


Vues lointaine et rapprochée d'une exploitation dans les Monts de Tarare.

Les paysages boisés et pâturés de moyenne montagne :
l'exemple

de la Haute-Turdine

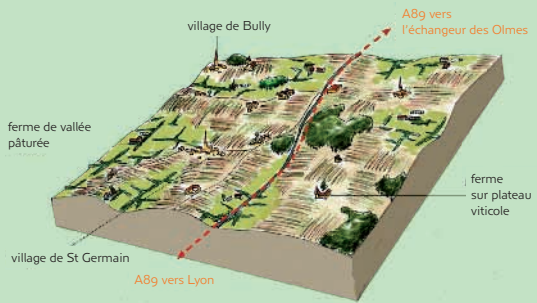
Assis sur un socle volcanique et métamorphique, ce secteur géographique coïncide avec une tradition d'élevage bovin en clairière où les fermes isolées dialoguent avec les fortes pentes.



Les paysages de coteaux viticoles et fruitiers :
l'exemple

du Beaujolais viticole

Ce secteur présente une géologie carbonifère et sédimentaire (notamment des calcaires dorés) et un bâti agricole de pierre dorée regroupé en hameaux au cœur du vignoble.



Les paysages bocagers et cultivés :
l'exemple de la

confluence

Azergues-Brévenne

Ce territoire vallonné et verdoyant aux portes de l'agglomération est caractérisé par une organisation agricole bocagère marquée par une tradition de polyculture et d'élevage et des fermes implantées au rebord des vallées.





**Les Monts de Tarare
et de la Haute-Turdine**

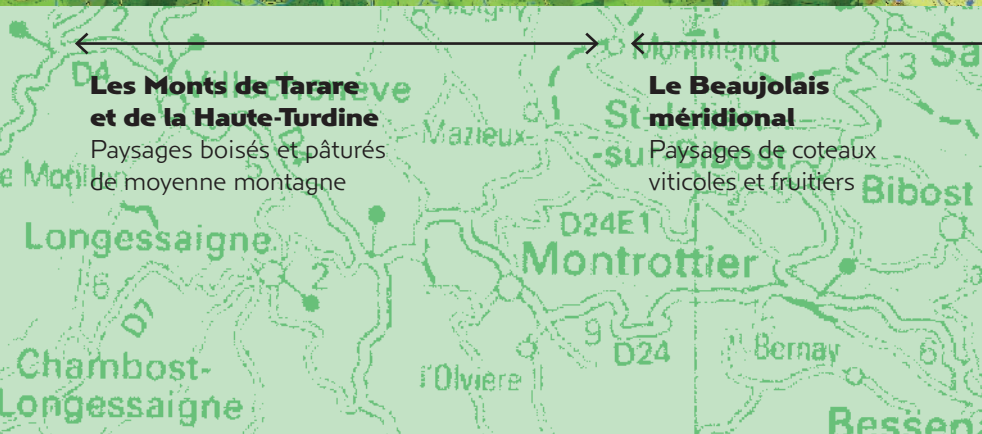
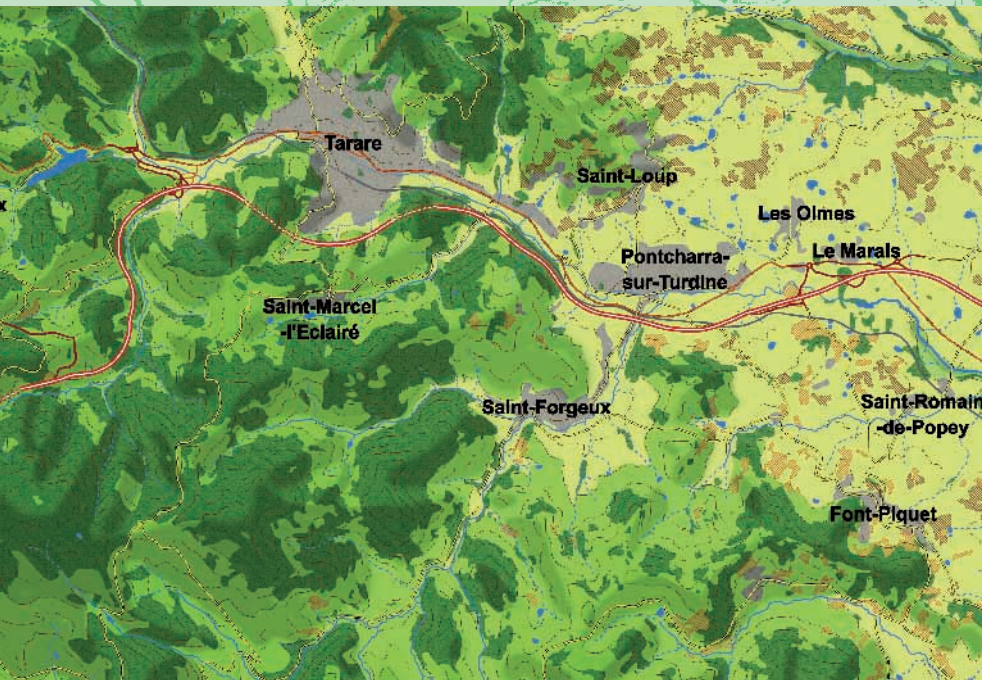


Le Beaujolais méridional



**La confluence
Azergues-Brévenne**





← **Les Monts de Tarare et de la Haute-Turdine**
Paysages boisés et pâturés de moyenne montagne

→ **Le Beaujolais méridional**
Paysages de coteaux viticoles et fruitiers

légendes : Zone urbaine Boisements Viticulture Arboriculture



**La confluence
Azergues-Brévenne**
Paysages bocagers
et cultivés

— Autoroutes — Nationales — Départementales — Voies Ferrées

Les paysages boisés et pâturés de moyenne montagne



Une ferme isolée au cœur des pâturages qu'elle exploite à Saint-Marcel-l'Éclairé

Constats

L'exploitation agricole: maillon central de l'équilibre du paysage

Les Monts de Tarare et de la Haute-Turdine sont représentatifs des territoires de moyenne montagne dominés par l'élevage bovin et la sylviculture.

En dehors des villes et des villages, le bâti y est représenté par des fermes généralement isolées au sein des pâturages qu'elles entretiennent. Ces étendues de prairies permanentes forment des clairières dans le paysage boisé des montagnes.

Les fermes sont généralement prises dans des îlots de végétation formés par les jardins et vergers qui les entourent. Pour autant, elles restent très visibles dans le paysage. La végétation ne clôt pas les fermes à la façon des haies et les façades principales restent toujours dégagées.

Le recul de l'activité agricole dans ce secteur conduit à une fermeture du paysage par la disparition des clairières au profit des boisements: d'abord sous une forme spontanée, les boisements prenant progressivement la place des anciens prés en

friche, puis, souvent sur les hauteurs, par des plantations de résineux à des fins d'exploitation forestière (pin Douglas).

Des fermes traditionnelles qui ne répondent plus aux besoins de modernisation de l'activité agricole

L'architecture des fermes de moyenne montagne est d'une composition morphologique très simple souvent calée sur un plan orthogonal à l'image des typologies traditionnelles des Monts du Lyonnais caractérisées par une disposition en U autour d'une cour carrée.



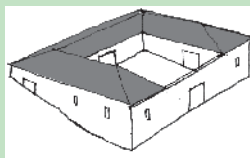
Une ferme construite sur un plan en U à Montrottier



Un ancien corps de ferme et ses adjonctions successives à Joux

Ferme en U

Aujourd'hui ces fermes anciennes ne répondent plus aux besoins de modernisation et d'intensification des exploitations bovines. Cela implique souvent la construction de nouveaux bâtiments d'exploitation ou de stockage parfois disparates (tailles, formes, couleurs) qui contribue à noyer le corps de ferme initial.



Ferme en U



Ferme simple

En outre, l'échelle de ces nouveaux bâtiments est sans commune mesure avec la ferme historique. Il n'est pas rare en effet que soient édifiées, aux côtés des anciens corps de ferme, des stabulations d'une superficie de 1500 m² à laquelle s'ajoute une surface comparable pour les abords, les ouvrages annexes et les aires de

manœuvre. Les terrassements nécessaires pour déployer ces nouveaux complexes agricoles sur les emprises foncières nécessaires font en général disparaître la végétation préexistante et occasionnent des mouvements de terrain (plates-formes et talus) qui peuvent être dommageables dans des paysages ouverts et vallonnés.

C'est pourquoi, ces projets requièrent une réflexion en amont pour trouver le meilleur parti d'implantation et limiter l'impact visuel des plates-formes et des édifices

Enjeux

Maintenir les fermes détachées de l'urbanisation

Maintenir un paysage de clairières pâturées au sein des monts boisés : l'équilibre entre espaces ouverts et espaces fermés.

Restaurer et moderniser les fermes en préservant leur inscription dans la pente, leur simplicité architecturale, et la végétation qui les accompagne.

Les paysages de coteaux viticoles et fruitiers

Un paysage ouvert qui rend les villages visibles de très loin, comme ici à Bully



Constats

Un paysage contrasté entre coteaux viticoles et fruitiers et vallées pâturées

Les paysages agricoles vallonnés, à l'image des coteaux du Beaujolais ou du Lyonnais, sont souvent marqués par une tradition de polyculture qui les a façonnés. La vigne, parfois très présente, occupe les plateaux et les pentes sédimentaires ou granitiques, tandis que les vallées sont essentiellement occupées par des prairies pâturées et de minces cordons boisés. À l'arboriculture fruitière se mêle parfois la vigne, tandis que des exploitations maraîchères côtoient les prairies alluvionnaires.

La ferme : une silhouette dans le paysage

Les terroirs arboricoles et viticoles constituent des paysages ouverts qui rendent le bâti très visible y compris dans une vision lointaine.

Les fermes de domaines viticoles ont une organisation agglomérée en petits hameaux dont l'architecture présente souvent un intérêt patrimonial. Certaines sont prises dans des hameaux plus importants ou des villages. Dans tous les cas le bâti, par son organisation agglomérée, forme des îlots dont les silhouettes ponctuent les paysages et créent leur identité.





Petit patrimoine architectural dans un hameau agricole près de Bully

La valorisation du patrimoine immobilier agricole doit trouver un écho particulier notamment dans le Beaujolais et les Monts du Lyonnais, où de plus en plus d'exploitations agricoles se tournent vers l'accueil du public (vente directe, ferme pédagogique, gîte rural etc.).

Les fermes du vignoble, groupées en hameaux, dessinent des silhouettes aux contours clairs, comme ici à Cogny



Ferme ancienne dans le Beaujolais des pierres dorées

Enjeux

Maintenir le contraste fort entre le paysage viticole et ouvert des coteaux et le paysage pâturé et boisé des vallées.

Préserver l'intégrité des silhouettes bâties dans le paysage en favorisant une organisation bâtie agglomérée

Valoriser le patrimoine architectural existant et la qualité des paysages pour promouvoir l'accueil touristique au sein des fermes



Les paysages bocagers et cultivés

Entre les grands plateaux agricoles de Fleurieux-sur-l'Abresle, des cordons boisés soulignent le relief des vallons



Constats

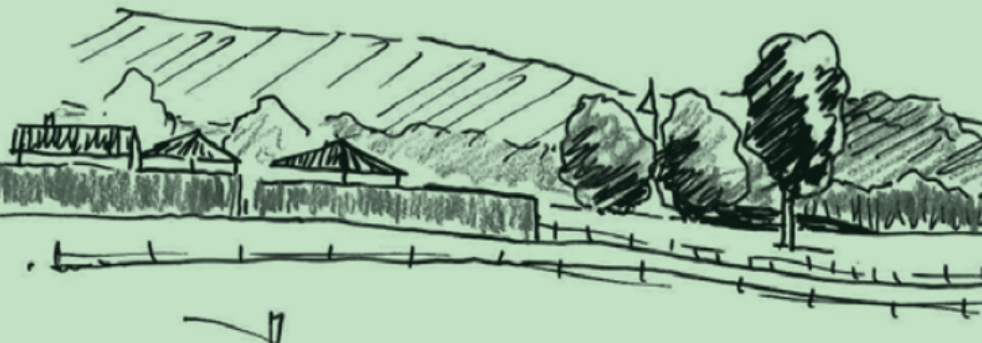
Des fermes liées au paysage bocager des vallées

Dans les vallées qui découpent les plateaux agricoles du Lyonnais, des haies bocagères et des boisements séparent les prairies permanentes pâturées par des bovins. Entre les vallées, les plateaux sont souvent occupés par des cultures fourragères ou cérésières et par des vergers.

Les anciennes fermes qui occupent encore ce territoire sont souvent installées entre un plateau et une vallée. Elles sont alors au contact des grandes cultures du plateau mais se raccrochent au bocage qui s'étire depuis les ruisseaux jusqu'au rebord du plateau. Ce lien aux haies agricoles de la vallée est une caractéristique forte de l'inscription des fermes traditionnelles dans ce type de paysage.

La ferme : un gage de préservation des coupures agricoles dans des contextes de pression urbaine

Les territoires proches de l'agglomération lyonnaise, notamment dans l'Ouest lyonnais, se composent de nombreux bourgs et villages depuis lesquels l'habitat pavillonnaire progresse sur les plateaux agricoles sous l'effet de la pression urbaine. Les cultures des plateaux maintiennent encore des coupures vertes avec ces milieux artificialisés. Les vallées bocagères et pâturées au contact de la ville, forment des trames vertes à préserver pour la qualité des paysages, comme « corridors écologiques » et comme



Paysages bocagers de l'Ouest lyonnais,
ici à Chaponost



Une ferme dans son bocage
à Fleurieux-sur-l'Arbresle

lieux de cheminements piétons potentiels
entre la ville et l'espace agricole.

Certaines fermes ont déjà été gagnées
par l'urbanisation mais d'autres demeurent
encore détachées. Elles se distinguent
du tissu urbain par leur forme bâtie et leur
rapport au site : elles ne s'isolent pas der-
rière des clôtures mais restent au contraire
ouvertes sur la campagne et inscrites dans
la maille bocagère.

Enjeux

**Préserver le caractère
agricole et bocager
des vallées et vallons
aux portes
de l'agglomération lyonnaise**

**Affirmer le rapport entre
la ferme et le paysage
du vallon : les boisements,
les haies, la ripisylve,
les points d'eau**

**Maintenir les fermes
détachées de l'urbanisation**



Architecture agricole: constats et enjeux

Les bâtiments d'exploitation agricole désignent tous les ouvrages destinés à abriter les machines agricoles, les cheptels animaliers, les produits agricoles ainsi que l'habitat des agriculteurs.

De tout temps, le type d'activité agricole — élevage, maraîchage, arboriculture, viticulture — a généré des bâtiments spécifiques, aux formes architecturales identifiables, directement issues de leur fonction. De nombreux bâtiments agricoles en témoignent encore aujourd'hui, démontrant leur adaptation aux types de production et aux lieux dans lesquels ils sont installés.

Lors de ces dernières décennies cependant, des additions ou transformations diverses (adjonction d'un hangar, agrandissement de la cour, modification du logis etc.) ont souvent altéré la pureté de la forme originelle et l'industrialisation des procédés constructifs, la normalisation des plans et la banalisation des matériaux de construction ont pu conduire à dépersonnaliser le territoire agricole.

L'architecture agricole traditionnelle

Les bâtiments d'élevage

La stabulation libre, typique des secteurs de production laitière, fait partie des bâtiments les plus fréquemment rencontrés en zone de polyculture-élevage.

Il s'agit de bâtiments aux volumétries très longues répondant à des portées de l'ordre de 15 à 20 mètres que les extensions successives ont pu parfois épaissir.

Dans les Monts du Beaujolais notamment, l'élevage bovin confère à la ferme un aspect fort différent de celui qui prédomine dans le vignoble. C'est le mode d'agencement du bâti qui donne à ces exploitations un aspect original : deux bâtiments, habitation et exploitation, accolés en équerre, forment les deux côtés d'une cour qui reste ouverte ou se ferme par un mur sur les deux autres côtés.

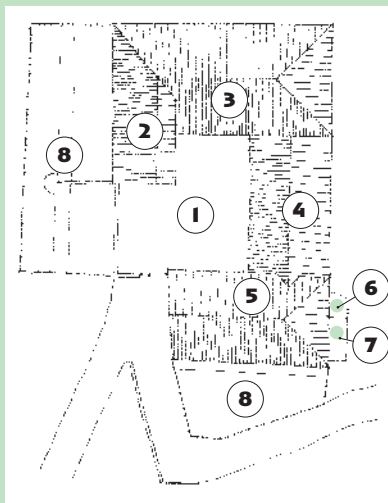
Le plan en forme de U est très répandu dans les Monts du Lyonnais.

Lorsqu'ils sont implantés à flanc de coteaux, ces corps de ferme sont littéralement ancrés dans le site : adossés au terrain naturel, les volumes font ainsi office de soutènement ce qui permet de s'affranchir totalement des talus.

Parfois le corps de ferme est prolongé par un mur qui optimise l'usage de ses abords : délimitation de la cour, planéité des aires de manœuvre, clôture d'enceinte, etc.

Traditionnellement, les bâtiments d'élevage sont en maçonnerie (moellons durs de pierre dans le Beaujolais et pisé sur soubassement en pierre dans les Monts du Lyonnais) et sont recouverts de tuiles canal en terre cuite.

Habitation et exploitation agro-pastorale à Ancy

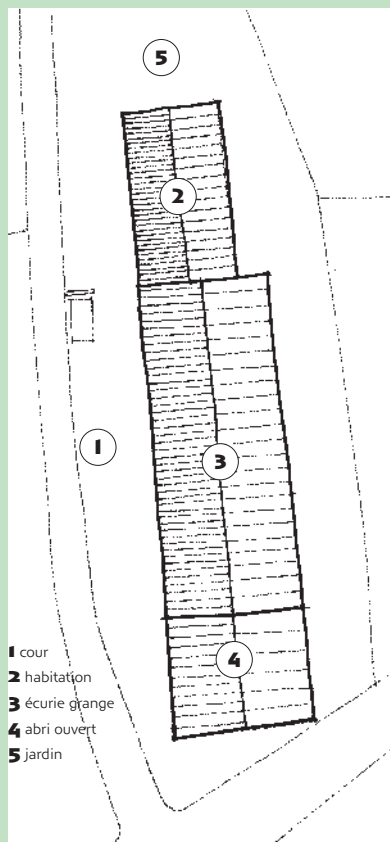


- 1** cour
- 2** remise
- 3** habitation
- 4** remise, fournil
- 5** grange, étable
- 6** fumière
- 7** fosse à purin
- 8** potager



Une ferme « assise » dans la pente à Joux

Ferme en long à Chenelette
dans le Haut-Beaujolais

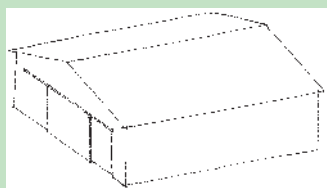


Les bâtiments de stockage

Fermés ou semi-ouverts, ils abritent production et/ou matériel. De proportions diverses, ils présentent un caractère souvent massif. La grande porte coulissante constitue souvent le seul élément d'animation de la façade.

La neutralité des teintes, notamment grâce à l'utilisation assez courante du bois en bardage, contribue à les distinguer des bâtiments multi-usages de zone d'activité rencontrés dans le territoire.

Parmi les bâtiments de stockage on distingue le hangar à fourrage, construit en ossature bois, parfois en structure métallique, très ouvert et assez haut, ce qui lui confère une certaine légèreté.



Bâtiment de stockage type



Hangar à fourrage près de Rontalon



Habitation et bâtiments d'exploitation rénovés
à Chambost-Longessaigne



Ancienne étable reconvertie
en hangar à fourrage à Villechenève

Les bâtiments viticoles

La maison vigneronne

Les maisons de vigneronnes sont en général isolées au milieu des vignes. Parfois un embryon de hameau s'est constitué avec le regroupement de plusieurs métayers.

Dans le Beaujolais, le type dominant est la maison vigneronne en hauteur à escalier extérieur. La disposition des éléments est partout la même : au rez-de-chaussée la cave, de plain-pied ou à peine enterrée, à l'étage le logement. Un escalier extérieur en pierre monte au logis, protégé par un débordement du toit ou par un auvent rapporté sur la façade, l'un comme l'autre soutenus par des poteaux ou des consoles en bois.

Dans les coteaux du Lyonnais, où la vigne n'est pas seule présente, les exploitations purement viticoles sont peu nombreuses. L'habitation sur cave se complète d'une grange-étable et d'une remise situées dans son prolongement et sous le même toit ou en retour d'équerre. L'escalier extérieur est plus rare.

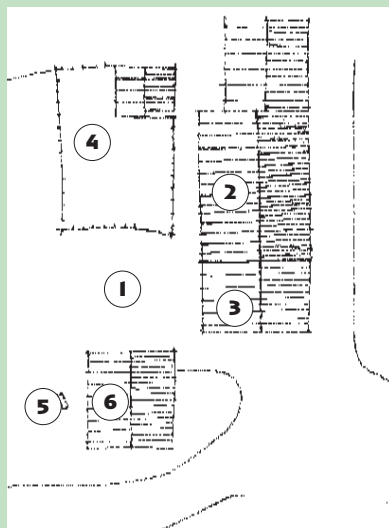
Qu'ils soient destinés à la vinification ou à l'élevage des vins, les bâtiments viticoles font en général l'objet de construction «en dur», historiquement en pisé ou en pierre et sont couverts de tuiles. L'utilisation des pierres dorées, un calcaire jaune schisteux, confère notamment aux maisons vigneronnes du Sud-Beaujolais un aspect typique.

La cour est généralement fermée par un mur et la ferme s'isole alors nettement du domaine public. Parfois la cour fermée marque un isolement total par rapport à l'extérieur obtenu soit par la construction de bâtiments tout autour de la cour, soit par l'édification de hauts murs sur un ou deux côtés. On y pénètre par un porche qui prend souvent un aspect monumental.

Cuvage à Lacenas



Habitation et exploitation viticole en métayage à Odenas



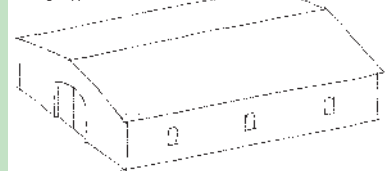
- | | |
|----------------------------------|------------------|
| 1 cour | 4 potager |
| 2 habitation-exploitation | 5 bûcher |
| 3 bâtiment d'exploitation | 6 clapier |

Le cuvage

La pièce réservée à la fabrication du vin — le cuvage — est absente des maisons vigneronnes. Dans les grands domaines en effet, la vinification se fait en commun dans un bâtiment séparé et particulier et placé généralement près du château où résident les propriétaires.

Partout et quelles que soient son importance, ses dimensions et sa forme, le bâtiment d'exploitation viti-vinicole présente la même disposition : un cuvage qui contient pressoirs et cuves où l'on fabrique le vin et, enterrée(s) au dessous, la (ou les) cave(s) voûtée(s) où il est conservé. Ce bâtiment prend en général un caractère monumental et l'on y perçoit fréquemment, malgré sa fonction, l'influence d'une architecture savante qui lui donne davantage l'apparence du château que celle d'un bâtiment ordinaire.

Cuvage type



L'apparition de nouveaux bâtiments

Des points noirs dans le paysage

Pendant longtemps les exploitations agricoles se sont maintenues sur un même site, en agrandissant les édifices existants au gré de la modernisation du matériel et des techniques. Depuis quelques décennies, de nouveaux bâtiments sont apparus, répondant à des fonctions diverses de stockage, de transformation, d'élevage ou de commercialisation des produits de la ferme. Parfois très isolés du site d'origine car souvent construits en périphérie des villages pour des raisons de disponibilité foncière, ces nouveaux bâtiments, particulièrement volumineux, ont alors souvent pour point commun d'être sans rapport d'organisation ni d'échelle avec leur environnement proche.

Les bâtiments neufs aux proportions très allongées ne s'articulent pas toujours avec des bâtiments anciens. C'est le cas par exemple des bâtiments de stabulation construits en périphérie des bourgs et des villages.

Dans le domaine de l'élevage en particulier, l'augmentation des cheptels et les exigences techniques et réglementaires auxquelles s'ajoutent des contraintes budgétaires fortes, peuvent rendre le projet d'extension très complexe. En particulier, les marges de recul nécessaires par rapport aux habitations les plus proches conduisent

les éleveurs à implanter leurs nouveaux bâtiments à l'écart du site d'origine. Outre le fait que ces dispositions font perdre au corps de ferme son image traditionnelle compacte, elles contribuent également à étendre significativement les distances et par conséquent la surface des aires de manœuvre.



Les matériaux utilisés rendent certains bâtiments particulièrement visibles en particulier les bardages en bacs acier dont la mise en œuvre ordinaire contribue à les assimiler à des bâtiments d'activité industrielle. Certains, par leur aspect, cherchent à imiter les bâtiments traditionnels anciens, par exemple avec des bardages métalliques — dont la couleur beige ou le faux veinage sont censés ressembler au ton de la pierre ou du bois — et des toitures en fibrociment flammé comparables à la tuile de terre cuite. Ces copies sont rarement convaincantes et ne sont pas en rapport avec les surfaces des stabulations, hangars et silos qui sont construits de nos jours.

Les tunnels agricoles proposés dans le commerce tendent à remplacer les bâtiments de stockage permanents en dur pour d'évidentes raisons économiques. Bien que très répandus, ces produits « en kit » demeurent totalement étrangers à la fois aux constructions rencontrées sur le territoire et aux spécificités des sites qui les accueillent. La bâche colorée (en général verte, plus rarement noire ou blanche) qui enveloppe la structure en arceaux métalliques rend





également leur présence particulièrement marquante dans le paysage.

Parfois, la modernisation de l'activité dépossède de toute fonction les anciens bâtiments qui, délaissés, concourent à dévaloriser l'exploitation et à déprécier l'ensemble du patrimoine immobilier.

Enfin, il arrive fréquemment que les fourrages soient stockés et conservés à l'extérieur (ensilage), soit en silo taupinière (semi enterrés), bâchés et lestés (couramment avec des pneus), soit en balles de végétaux enrubannées d'un film plastique. Lorsque le lieu de stockage est facilement visible, il donne alors à voir une image peu valorisante de l'exploitation et confère à l'espace de travail un aspect précaire.



La ferme revisitée

Une agriculture durable se doit de tenir compte des terroirs, des pays et des paysages. L'amélioration paysagère des sièges d'exploitations agricoles s'inscrit dans cette préoccupation.

Plus que pour tout autre produit peut-être, les produits de la ferme revendiquent leur appartenance au terroir. La conception d'un bâtiment agricole porte, en cela plus qu'aucun autre projet, le devoir de traduire *in situ* cette relation étroite de l'espace agricole avec son lieu de production.

Le soin apporté à l'insertion paysagère et architecturale du site d'exploitation valorise directement l'image de marque des produits de la ferme. On pense particulièrement aux vignobles pour lesquels l'architecture du lieu de la vinification, véritable marqueur-vitrine de son terroir, devient aussi importante que le vin qui y est produit et vendu.

La réflexion sur l'architecture de l'exploitation agricole nécessite d'être menée à différentes échelles : celle du grand paysage, celle du site d'exploitation et enfin celle de l'ouvrage bâti lui-même.

À l'échelle du grand paysage, le projet interroge la question de la taille des bâtiments. L'impact produit sur le paysage par des bâtiments de très grand volume



Bâtiment de stockage à Chaponost

intéresse l'ensemble des habitants et des usagers du territoire concerné.

À l'échelle du site, la réflexion sur la juste implantation du bâtiment induit des qualités d'usage et d'insertion dans l'environnement immédiat.

À l'échelle de l'ouvrage bâti, le projet permet de répondre à un parti architectural en cohérence avec des exigences fonctionnelles, économiques et techniques.

Par exemple, la nécessité d'apporter des ventilations naturelles importantes et la présence d'un débord de toit asymétrique (auvent) génère des formes architecturales spécifiques (porte-à-faux, découpe du faîtage) et implique des choix de matériaux (mailles perforées) ou de mises en œuvre (bardages à claire-voie) qui contribuent à singulariser cette architecture de manière intéressante.

Stabulation et bâtiment de stockage à Fleurieux-sur-l'Arbresle





La réutilisation des anciens bâtiments implique de raisonner, en amont, un projet global dans lequel ancien(s) et nouveau(x) bâtiment(s) fonctionnent étroitement. En orientant par exemple une laiterie ou un bureau sur la cour, en positionnant le bâtiment de façon à préserver une vue depuis l'habitation, en protégeant l'espace du logement des circulations agricoles, en facilitant l'accès du cheptel aux pâturages ou en rendant possible la réaffectation de l'ancienne étable (nurserie, laiterie, box ponctuel des génisses), le projet architectural peut permettre d'améliorer les conditions de travail au quotidien et le confort d'usage de l'exploitation pendant des années.

Enjeux

Affirmer le caractère agricole des constructions en traduisant architecturalement leurs propriétés fonctionnelles: grande échelle, volumes simples, vocation et destination, singularités techniques etc.

Penser le projet de construction ou de rénovation de manière globale : à l'échelle du grand paysage, à celle du site d'exploitation et à celle du bâti lui-même.



Conseils pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le Rhône

L'observation de l'exploitation, dans son environnement général, permet de mesurer son impact dans le paysage et d'évaluer la manière dont elle est perçue depuis les espaces aux alentours, même lointains. L'analyse de ces vues peut alors inspirer le projet d'extension (implantation, forme), de rénovation (matériaux, couleurs) et les aménagements extérieurs à réaliser (plantations, clôtures).

Intervenir sur une exploitation existante

Les fermes anciennes, discrètement intégrées au sein de hameaux, fondues dans un cadre bâti et paysager homogène, ont fait place à de nouveaux ensembles bâtis aux volumes souvent importants, érigés au milieu de paysages parfois fragiles.

Si les fermes les plus anciennes doivent être sauvegardées et restaurées dans l'esprit d'origine pour le témoignage précieux de l'histoire rurale qu'elles constituent, les interventions sur des bâtiments d'exploitation plus récents — pour les adapter notamment à de nouveaux besoins — sont l'occasion de participer à l'élaboration du paysage rural de demain : sa qualité, son image, sa valeur.

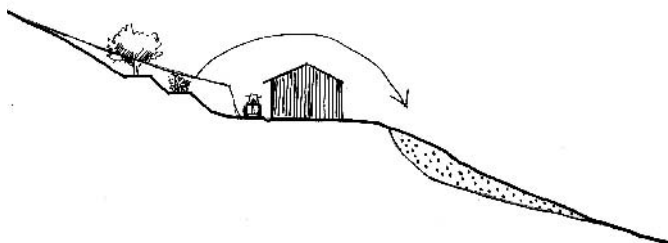
Adoucir l'impact visuel du bâtiment

La plantation d'un arbre ou d'un bosquet d'arbres devant un bâtiment permet de en diminuer l'impact visuel.



L'arbre brise la longueur du bâtiment, ici à Chambost-Longessaigne

Dans le cas de bâtiments posés sur de grandes plateformes remblayées dans la pente, un régalinge des terres et la création de paliers étagés permettent d'adoucir les talus trop escarpés et d'y installer une végétation viable.



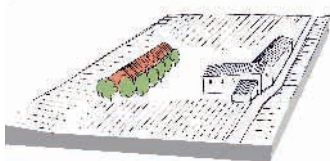
Raccrocher plusieurs bâtiments dans une même silhouette

Les structures végétales présentes sur place (un alignement ou un bouquet d'arbres par exemple) peuvent rattacher des bâtiments épars d'une exploitation et reconstituer ainsi l'intégrité morphologique de la ferme — sa silhouette — dans le paysage lointain.

On préfère



On évite



Un mail de platanes rassemble dans une même silhouette une ferme ancienne, un hangar agricole et une villa récente



Le cortège végétal participe de la silhouette d'une ferme dans un hameau près de Bully



Améliorer l'aspect extérieur du bâtiment

• Le ravalement des façades

Outre son rôle d'entretien ou de restauration, le ravalement constitue un projet en soi qui permet d'améliorer l'harmonie colorée d'un paysage. Il peut aussi contribuer à rééquilibrer des façades mal composées.

Le choix des produits est capital : des enduits inadaptés peuvent générer des pathologies préjudiciables pour le bâti ancien (par exemple des enduits ciment sur de la pierre calcaire ou du pisé) ; des peintures aux principes irréversibles (de type pliolite, vinylique ou autre) peuvent condamner à jamais des façades en pierre de taille.

• La restructuration du bâti (adaptation ou changement d'affectation)

L'analyse de la composition et de l'histoire du bâti ancien permet de comprendre comment intervenir sur un édifice sans le dénaturer par une rénovation ou une démolition malheureuse.

La position des murs porteurs détermine un traitement des façades et conditionne la possibilité structurelle de nouveaux percements. Des précautions techniques doivent être prises en particulier avec le pisé. D'autres critères, notamment thermiques, sont à prendre en compte : pour se protéger des vents froids, les fermes sont en général très peu ouvertes en façade Nord.

• La rénovation

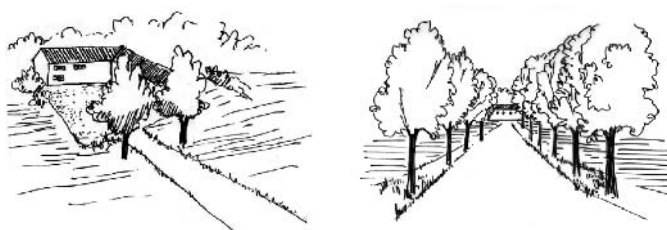
L'emploi de matériaux naturels est préconisé parce que le plus souvent compatibles avec l'existant (pierre, enduits et mortiers de chaux naturelle, peintures minérales, menuiseries-bois, couvertures en terre cuite etc.).

Les volets protègent du froid et du soleil. Il faut donc les conserver dans la mesure du possible. En cas de remplacement, le bois doit être privilégié, y compris pour les menuiseries de fenêtres car il offre des qualités patrimoniales et esthétiques et réagit bien aux variations hygrothermiques des matériaux du bâti ancien.

Mettre en valeur l'entrée de la ferme et la zone d'accueil

- **Souligner les entrées**

La plantation d'un arbre ou d'un bosquet à l'entrée d'une exploitation ou la plantation d'un mail d'arbres au bord d'une allée oriente naturellement le visiteur et donne du caractère à l'entrée d'un site.



L'entrée d'exploitation signalée par deux arbres à Fleurieux-sur-l'Arbresle



Fleurissement en pied de façade et arbre d'ornement à l'entrée d'une ferme à Bully



• Entretien le petit patrimoine d'accompagnement

Une attention particulière peut être portée au petit patrimoine rural: fontaine, petite mare, puits, arbres remarquables, pigeonnier, fournil, caborne, cadole etc.

La restauration des anciens murs de clôture et la plantation en pied de façade participent également de cette valorisation.

Les édifices anciens délaissés parce que trop exigus ou peu adaptés aux nouveaux besoins (granges, ancien logis, remise, étable, fenil) peuvent retrouver après restauration de nouvelles destinations : espace de vente des produits de la ferme, gîte, logement locatif etc.



Un lavoir restauré devant une bergerie à Limonest



Une cadole restaurée dans les vignes à Rivolet

• Aménager les espaces extérieurs

La plus grande sobriété doit être recherchée dans les aménagements des cours et des entrées en privilégiant l'emploi de matériaux bruts et naturels (pavés pierre, terre battue, stabilisés, graviers, ...)

Les zones d'accès et les aires de manœuvre doivent être empierrées et stabilisées pour être praticables en toutes saisons ou bien revêtues d'un « bi-couches », de grave ou de grave-ciment pour limiter l'orniérage.

Aux abords de la ferme, on recherchera à perpétuer les types de clôtures ou de limites rencontrés dans le milieu agricole environnant (haie bocagère, simple accotement enherbé, piquets d'acacia fendus et fils de fers galvanisés, ganivelle de châtaignier etc.) en évitant les produits manufacturés davantage présents dans le vocabulaire domestique ou urbain des quartiers d'habitation (grillages à torsions, grillages soudés en rouleaux ou panneaux, bâches brise-vues, grilles et portails en serrurerie, murets en parpaings d'aggloméré, bordures préfabriquées en béton etc.).

Une zone enherbée agrémentée de quelques arbres suffit pour délimiter une zone de stationnement, créer de l'ombre et dissimuler les voitures depuis les environs



Intégrer le bâtiment existant dans le bocage environnant

Le bocage est un réseau historique de haies agricoles composées de plusieurs strates arbustives et arborées. Ces haies ont un rôle de drainage des eaux pluviales, de brise-vent, d'ombrage pour les bêtes et sont reconnues comme un motif écologique participant à l'habitat et au déplacement de nombreuses espèces animales.

En outre, ces réseaux de haies, par leur cohérence en limite de parcelles agricoles, ont également un rôle paysager majeur. Le bocage rythme le paysage et lui donne un caractère authentique.

Des arbres et arbustes de même nature que les haies ou les bois environnants peuvent être plantés en complément pour diminuer l'impact visuel du bâtiment.

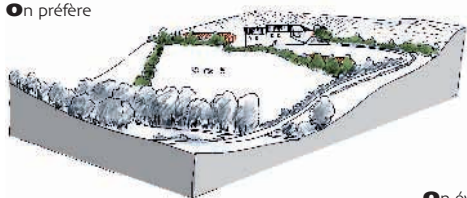


Un talus de faible pente permet à la végétation bocagère de prospérer devant ce hangar à Saint-Romain-de-Popey

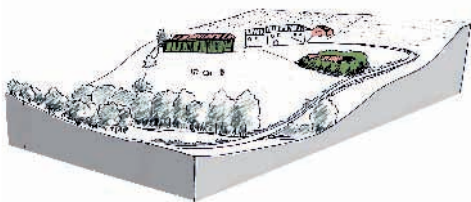
Prolonger et créer des haies

Le prolongement d'une haie arborée ou arbustive crée des filtres visuels en contact avec le bocage existant. On évitera cependant de dissimuler la totalité de la ferme derrière des écrans opaques (murs ou haies taillées d'essence persistante).

On préfère



On évite



Afin de distinguer les fermes agricoles dans les zones urbaines, on s'abstiendra de reprendre les motifs paysagers typiques des tissus pavillonnaires notamment la haie de clôture qui souligne un parcellaire davantage cadastral qu'agricole ainsi que les formes et les essences ornementales (les haies taillées d'essence mono-spécifique, comme le tuya ou le laurier cerise ou les spécimens exotiques sont à éviter)

Les haies mêleront arbres et arbustes en port naturel et forme libre, d'essences variées, en mixant sujets à feuillage caduc, persistant et marcescent.

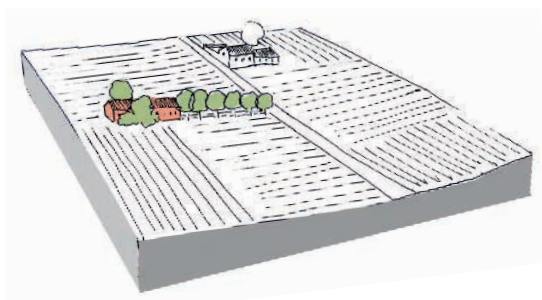
Une haie bocagère rattache une exploitation au parcellaire agricole, ici à La Tourde-Salvagny



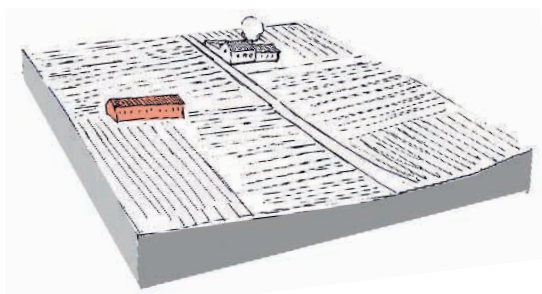
Rattacher le bâtiment à une route par le végétal

Un mail d'arbres le long d'un chemin d'accès peut facilement contribuer à dissimuler un hangar isolé ou distant de la ferme d'origine en le reliant à la route.

On évitera de le surligner en le cernant d'une haie.



● On préfère



● On évite

Une ferme isolée dans le vignoble beaujolais reliée à la route par une allée arborée

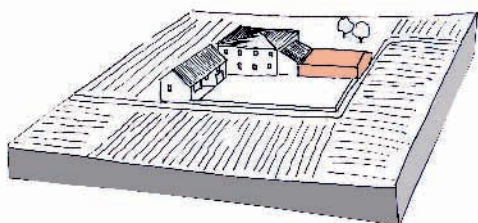


Construire un nouveau bâtiment

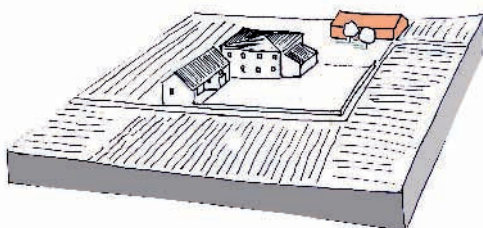
Lorsqu'un bâtiment neuf doit être édifié sur une exploitation agricole, deux configurations sont possibles : une construction autonome ou une extension en contiguïté d'un bâtiment existant. Ce choix peut être guidé par des critères d'ordre programmatique (destination, surface, ...) ou fonctionnel (accès, disponibilité foncière, contraintes techniques ou réglementaires etc.).

Associer le bâtiment neuf à la silhouette originelle de la ferme existante

Afin de respecter la configuration des fermes traditionnelles, il est recommandé de ne pas éloigner les constructions nouvelles de la ferme existante mais au contraire de construire en mitoyenneté ou dans une forte proximité bâtie et ainsi associer neuf et ancien dans une silhouette globale.



● On préfère



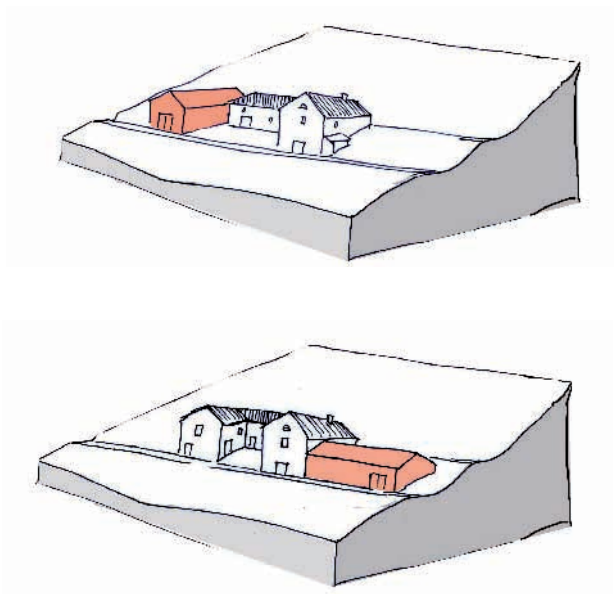
● On évite



Un cuvage implanté au contact de la ferme d'origine près de Cogny

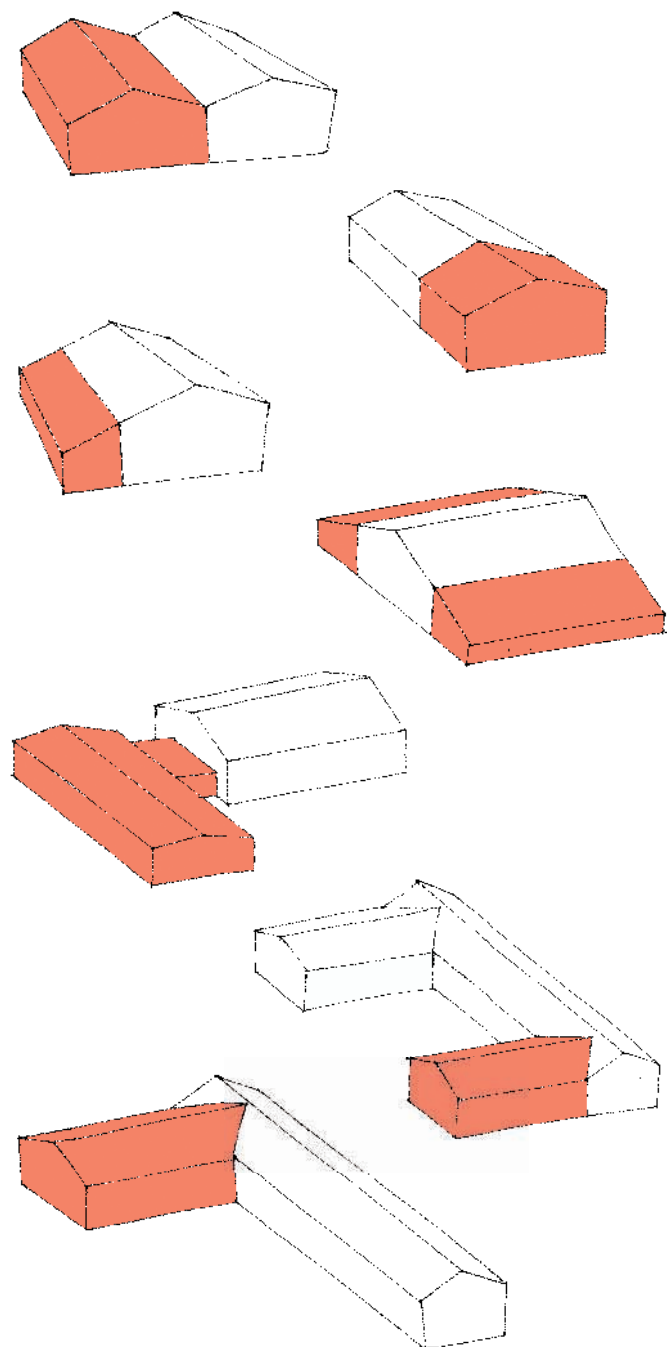
Dans les paysages de vignoble très ouverts, le maintien des silhouettes agglomérées est un enjeu encore plus important que dans les autres territoires car une dispersion du bâti s'apparenterait alors à du mitage.

De multiples implantations perpendiculaires ou parallèles au(x) bâtiment(s) existant(s) sont possibles.



Un nouveau bâtiment implanté en continuité de la ferme d'origine à Aveize

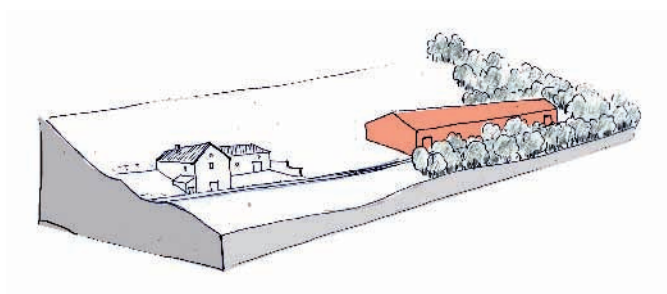




Des implantations bien pensées permettent de faire évoluer les compositions volumétriques et faire apparaître de nouveaux espaces extérieurs

le cas des bâtiments de très grande taille

Pour certains projets de très grande taille, à l'instar des nouveaux bâtiments de stabulation qui sont sans rapport d'échelle avec les corps de ferme traditionnels, une implantation au contact immédiat bouleverserait l'harmonie d'ensemble. Dans ce cas, il est alors préférable d'installer ces ouvrages à l'écart de la ferme historique. Cela ne les rend toutefois pas moins difficiles à intégrer dans le paysage: en particulier il faut privilégier des sites peu exposés (éviter de les installer en ligne de crête par exemple) et recourir à la plus grande simplicité volumétrique possible.



Un bâtiment de très grande longueur installé à distance de la ferme d'origine à Saint-Romain-de-Popey



Règlementation concernant l'implantation de nouveaux bâtiments d'élevage

D'après l'article 153 – 4 du Règlement sanitaire départemental du Rhône:

L'implantation des bâtiments renfermant des animaux doit respecter les règles suivantes :

« Les élevages porcins à lisier ne peuvent être implantés à moins de 100 mètres des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers, des zones de loisirs et de tout établissement recevant du public ».

« Les autres élevages, à l'exception des élevages de type familial et de ceux de volailles et de lapins, ne peuvent être implantés à moins de 50 mètres des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers, des zones de loisirs et de tout établissement recevant du public, à l'exception des installations de camping à la ferme »

« Les élevages de volailles et de lapins ne peuvent être implantés à moins de 25 mètres pour les élevages renfermant plus de 50 animaux de plus de 30 jours et à plus de 50 mètres pour les élevages de plus de 500 animaux de plus de 30 jours, des immeubles habités ou habituellement occupés par des tiers, des zones de loisirs et de tout établissement recevant du public, à l'exception des installations de camping à la ferme »

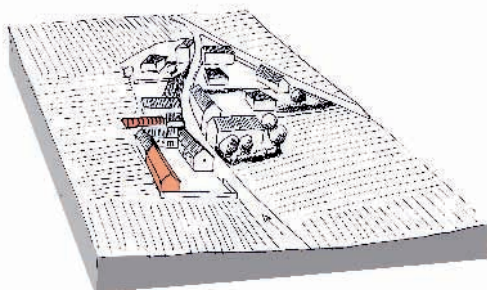
« À l'exception des établissements d'élevage de volailles et de lapins renfermant moins de 500 animaux, l'implantation de bâtiments d'élevage ou d'engraissement, dans la partie agglomérée des communes urbaines, est interdite ».

Nota : lorsque l'élevage est soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, les contraintes d'éloignement sont généralement augmentées.

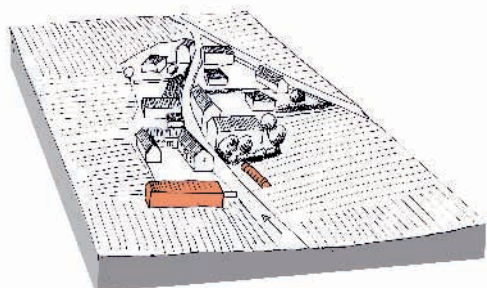
Préserver les perspectives en entrée de village ou de hameaux

Pour les fermes situées en bordure de hameau ou de village, il faut veiller à ce que les extensions bâties ne constituent pas des premiers plans imposants qui masqueraient la ferme d'origine à l'approche du village et dévaloriseraient l'entrée de la localité.

On préfère



On évite



Un hangar agricole en entrée de village de Sarcey



S'adosser à un bois ou une haie bocagère

Pour les bâtiments neufs isolés, il est intéressant de rechercher une installation en lisière d'un bois afin de les intégrer visuellement à une masse arborée.

Dans les secteurs où l'occupation agricole y est propice, la plantation des haies agricoles arbustives et arborées dans la continuité des structures bocagères existantes est également une excellente façon d'intégrer un nouveau bâtiment dans le paysage tout en pérennisant un motif typique de certains territoires ruraux.



Une haie bocagère dissimule le bâti depuis les routes et chemins environnants

S'installer dans la pente

À la façon des architectures traditionnelles :

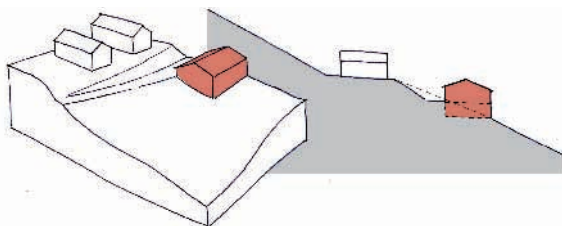
- l'implantation du bâtiment s'inscrit parallèlement ou perpendiculairement à la pente. Une implantation dans le sens des courbes de niveaux est en général préférable dans les pentes fortes ou pour les bâtiments de grande taille.

Un bâtiment qui s'adosse à la pente sans bouleverser le terrain naturel, à Saint-Forgeux

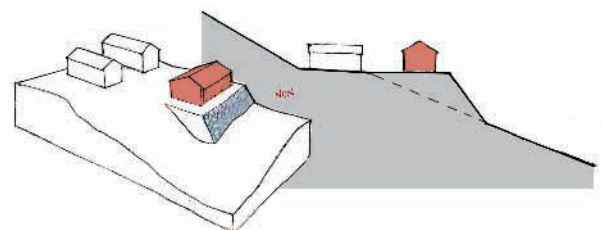


- La forme du bâtiment s'adapte à la pente: un niveau semi-enterré ou un soubassement permettent de limiter les mouvements de terres et les terrassements dommageables pour le paysage (talus et plates-formes) et préservent ainsi le profil du terrain naturel.

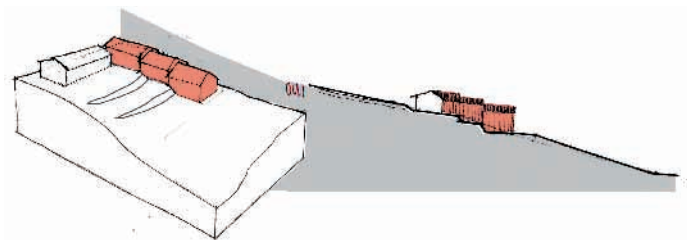
On préfère



On évite



- lorsque le bâtiment peut être fractionné en demi-niveaux, une implantation en terrasse dans la pente génère une silhouette étagée qui accompagne la topographie. Pour une stabulation, l'édification pourra se faire dans la longueur pour répondre au fonctionnement interne du bâtiment.



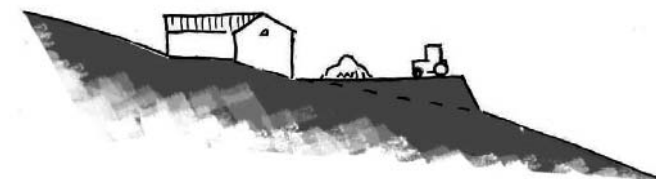
Créer une aire de stockage

Dans la mesure du possible, les zones de stockage et les aires de manœuvre des engins agricoles seront placées à l'arrière de la ferme afin de ne pas dévaloriser les vues principales de la ferme.

On choisira de les disposer de telle manière qu'elles ne soient pas visibles depuis l'entrée de l'exploitation, les routes et chemins environnants et le cas échéant depuis les vallées ou points de vue lointains remarquables.



● On préfère



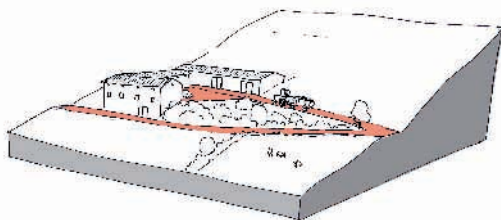
● On évite

Aménager une voie de desserte

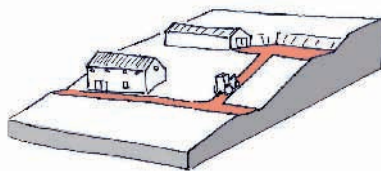
Il est toujours préférable de créer un nouveau bâtiment au contact d'un chemin d'accès existant. Lorsque cela n'est pas possible, le tracé de la voie de desserte à créer épousera le terrain au plus près de la courbe de niveaux.

On prendra soin par ailleurs de dimensionner le gabarit des voies de desserte et des aires de manœuvre au minimum nécessaire en matérialisant des limites très claires entre les surfaces circulées et les accotements. La plate-forme de retournement pourra par exemple prendre la forme rectangulaire d'une cour bordée de bâtiments ou de sujets arborés.

On préfère



On évite



Un hangar à Sarcey construit au contact immédiat de la route



Concevoir des volumes simples

La simplicité et la compacité des volumes sont des qualités du bâti agricole ancien qu'il faut savoir perpétuer dans la conception des constructions contemporaines.

À l'occasion de travaux d'extension des locaux d'activité agricole, on aura toujours intérêt à rassembler toutes les fonctions nécessaires (stockage, laiterie, bureau, salle de réunion etc.) au sein d'un seul et même volume, au même niveau ou en étage, plutôt que de multiplier les petits édifices qui sont toujours difficiles à faire évoluer dans le temps et sont générateurs d'espaces périphériques résiduels.



Stabulation dans les Monts du lyonnais

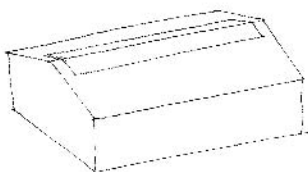
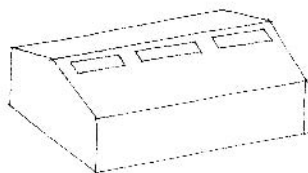
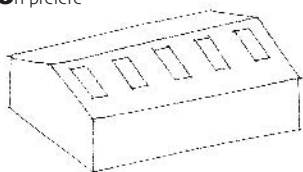


En marge d'un hameau à Saint-Christophe, un bâtiment neuf qui s'accorde avec les formes du bâti ancien

Soigner la forme des toitures

La **couverture du bâtiment** souvent appelée « cinquième façade », peut être extrêmement perceptible en vision lointaine depuis les reliefs environnants. Outre la prise en compte du confort intérieur (éclairage naturel), on prendra donc soin d'étudier la répartition des ouvertures pour éviter de créer un effet de « toiture-gruyère ».

● On préfère

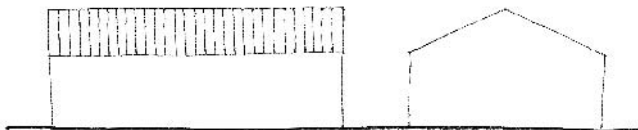


● On évite



Une **pente affirmée** ($\geq 15\%$) génère une forme dynamique. À l'inverse, une faible pente, moins perceptible, accentue l'effet de « barre » généré par un volume bas et long et contribue à l'effet « d'écrasement » de l'édifice.

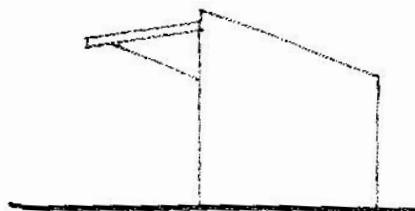
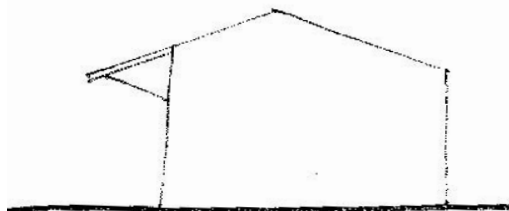
● On préfère



● On évite



La pente unique convient aux bâtiments peu larges. Elle peut être éventuellement contrebalancée par un auvent, en particulier pour accueillir des panneaux photovoltaïques.



Pour les toits à deux pans, le faîtage dans l'axe constitue la réponse équilibrée la plus simple. Sur un terrain en pente cependant, le prolongement d'un versant peut favoriser l'ancrage au sol tout en limitant la hauteur du mur de façade.



Soigner la composition des façades

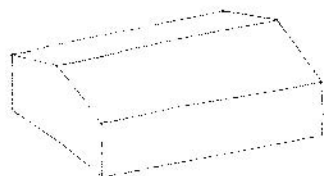
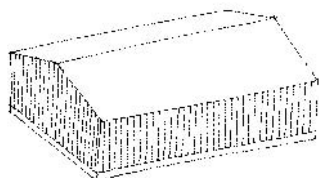
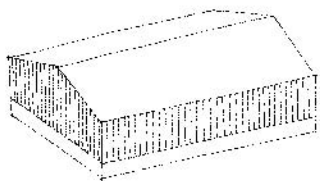
Le travail sur la composition des façades permet de tirer parti des spécificités du bâti agricole — linéarité, répétitivité du système constructif, grandes surfaces de parement etc. — qui peuvent, selon les cas, être mises au service d'une architecture puissante et élégante ou au contraire produire un effet lourd et massif.

Ainsi par exemple, si un soubassement doit rester apparent, la division de la façade en deux parties égales contribuera à alourdir le volume. En revanche en limitant la hauteur du soubassement au quart ou au tiers de la hauteur de façade, on crée un effet de socle qui contribue à asseoir le bâtiment et à réduire l'effet de masse d'une façade borgne ou peu animée.

Les ouvertures participent de la composition

d'une façade, quel que soit le type de percement (bandeaux lumineux, châssis translucide, porte d'accès, grille de ventilation, etc.). Proportionnées de manière hasardeuse, elles sont susceptibles de créer un déséquilibre et d'accentuer la pesanteur du volume. Bien placées, les ouvertures contribuent au contraire à rythmer une façade, donnent de l'envergure au bâtiment ou, si le contexte y est propice, lui attribuent une échelle plus domestique.

● On préfère



● On évite





La façade révèle les travées structurées d'une stabulation à Chaponost



Une composition symétrique des ouvertures sur cette stabulation à Calmont



Des ouvertures rythment la façade de cette exploitation maraîchère à Communay (Atelier 43)

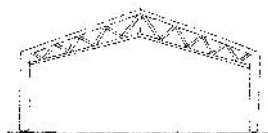
Choisir les matériaux et les couleurs de la construction

Les matériaux

• Le parti constructif

Pour une même réponse fonctionnelle et à coût égal, les solutions constructives peuvent générer des ouvrages d'une grande expressivité architecturale.

La structure d'un bâtiment agricole marque l'essentiel de son caractère architectural. Le choix du matériau qui conditionne la capacité de la structure à libérer le volume intérieur (franchissement) détermine en grande partie la forme et la qualité des espaces : une charpente en profilés d'acier allège et épure le volume tandis qu'une charpente en poutres-treillis est davantage présente dans l'espace ; une charpente en bois lamellé-collé confère un caractère puissant et trapu tandis qu'une charpente mixte bois/métal offre une image contemporaine de technicité. Le bois massif, qui n'autorise que des portées moindres, perpétue quant à lui une image plus traditionnelle et intemporelle de la ferme.



Structure bois en poutres-treillis



Structure en bois lamellé-collé



Structure en profilés métalliques

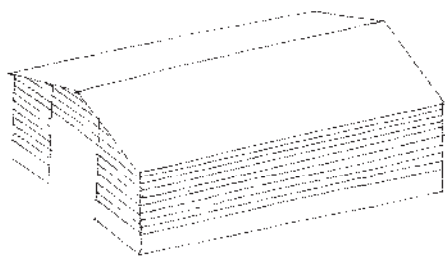
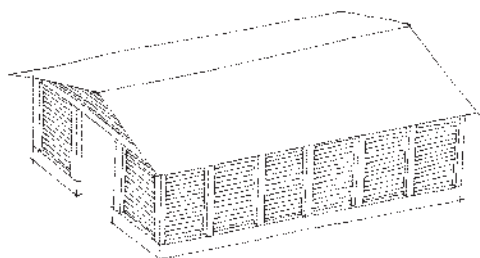


Structure traditionnelle en bois massif

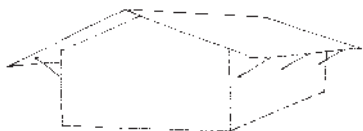
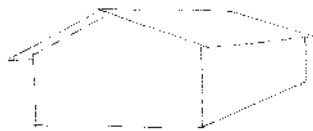


Une charpente en poutres-treillis

Le bardage peut habiller la totalité du bâtiment sur l'extérieur ou bien s'intercaler au même nu que les poteaux, ou encore libérer la structure en la rendant visible à l'extérieur. Les effets visuels produits sont très différents.



Des toits sans forjet, de très larges débords de toit ou des auvents accentuent le volume ou au contraire affinent sa silhouette générale.



• Les critères de choix

Les critères qui guident vers le choix du matériau sont multiples : technique, esthétique, fonctionnel ou économique. Dans tous les cas, l'emploi de matériaux qui correspondent à une logique constructive locale est toujours préférable.

La mise en œuvre

L'agriculteur « auto-constructeur » optera davantage pour des matériaux faciles à mettre en œuvre et sur lesquels les interventions ultérieures sont plus aisées (ossature bois ou parpaings d'agglomération plutôt que béton ou acier par exemple).

Pour disposer plus rapidement d'un bâtiment l'exploitant pourra aussi être amené à choisir un système constructif plutôt qu'un autre (filiale sèche, préfabrication, ...).

Le confort

Le confort de l'utilisateur ou celui des animaux dans un bâtiment d'élevage peut être un critère de choix. Certains matériaux comme la brique ou le béton présentent, à pouvoir isolant égal, une inertie thermique plus importante, ce qui influe favorablement sur le confort.

La couverture peut être en tuiles, en plaques de fibrociment, en tôle ou en bac acier. Mais sous la pluie, une couverture en fibrociment est moins sonore qu'une couverture en acier. Les matériaux translucides comme les polycarbonates sont très pratiques pour l'apport de lumière mais doivent être utilisés avec parcimonie pour ne pas provoquer de surchauffe par effet de serre en période estivale.

Les performances techniques

La capacité structurelle, la résistance mécanique propre, la résistance au feu ou au gel, les propriétés phoniques ou thermiques d'un matériau sont des paramètres à prendre en compte. Le bois par exemple résiste davantage au feu que la plupart des matériaux. Le voile béton permet de créer des murs étanches, résistants et porteurs ; etc.

Les dimensions subjectives ou culturelles

Le bois renvoie une image positive de l'agriculture extensive en lien avec l'environnement et la nature. Le bac acier et les bardages métalliques laqués donnent au bâtiment une image moderne et une dimension industrielle de l'activité agricole. La maçonnerie (pisé, pierre, béton enduit) livre une image plus courante de la ferme traditionnelle même s'il est possible de l'utiliser dans une écriture très contemporaine.

L'entretien, le vieillissement

Les UV (rayons ultra-violet), les intempéries, la pollution et le vieillissement naturel dû à l'érosion altèrent naturellement tous les matériaux.

Les matières mates et texturées — comme le béton, le fibrociment et le bois dans une moindre mesure — sont particulièrement pérennes pour peu que l'on accepte de les voir se patiner.

Le bois notamment, même autoclavé, prend des teintes grises à l'image des granges traditionnelles et peut même noircir lorsqu'il est exposé à la pluie. Même si cela n'altère en rien sa pérennité, il est possible de limiter cette évolution naturelle en protégeant les façades par de très larges débords de toiture.

Les crépis de façades et les enduits raboteux (reliefs et picots) se salissent plus vite que les enduits lisses.

La teinte des surfaces uniformes colorées comme les aciers laqués évolue avec le temps sous l'effet des UV. Un acier non pré-laqué ternit rapidement et peut être sujet à la corrosion après quelques années.

L'intégration aux constructions environnantes

Certains matériaux par leur texture ou leurs teintes naturelles s'adaptent aisément à leur environnement. Contrairement à une idée reçue, c'est le cas notamment du béton brut, dont l'aspect minéral et la teinte s'harmonisent très bien dans un contexte végétal. Les teintes des plaques de fibrociment, claires au départ mais qui se patinent dans la durée, se fondent également très bien dans le paysage.

Enfin, le bois, dont les nuances varient en fonction de la couleur de la terre et de la lumière, est probablement le matériau qui s'harmonise le mieux avec le territoire agricole.

Le coût

Il est le critère *a priori* déterminant. Mais son évaluation doit prendre en compte l'ensemble des facteurs indirects pouvant occasionner surcoûts ou économies: optimisation du mode constructif et durée de chantier (préfabrication, filière sèche), technicité requise (machines, savoir-faire), marché concurrentiel (marges des entreprises), finitions inhérentes, entretien ultérieur, performance thermique (charges), robustesse, longévité/durée de vie, facilité de remplacement, retombées d'image et visibilité (vente directe, accueil à la ferme), déconstruction, élimination, etc. On parlera alors de «coût global».



Façade en bac acier micro-perforé



Bardage en lames de bois posées à claire-voie



Jeu de matières et de couleurs à Communay (Atelier 43)

Les couleurs

Les couleurs établissent des échanges sensibles avec les paysages. Le ravalement d'une façade ou la réfection d'une toiture sont l'occasion d'agir sur un des facteurs majeurs d'appréhension de la qualité d'un environnement.

Le choix de teintes et la manière dont elles sont associées permettent de transformer ou de réduire l'impact visuel d'un bâtiment, de l'imposer ou, au contraire, de le fondre dans son environnement.

L'aspect monochrome d'une surface peinte (acier laqué, bois lasuré, béton peint, etc.) tranche avec les nuances de teintes des paysages agricoles et du patrimoine bâti (villages, corps de ferme). On optera donc plutôt pour des couleurs neutres ou mêlées de gris. Paradoxalement, et contrairement aux idées reçues, le vert est une teinte difficile à harmoniser dans les environnements naturels ou agricoles.

D'une manière générale, on choisira plutôt des couleurs «éteintes», des tons « couleurs de terre » et des gris colorés chauds peu saturés.

Des bâtiments d'exploitation, par définition assez fermés et de grande taille s'imposent de fait par leur massivité. Des teintes claires qui scintillent au soleil sont donc à éviter au profit de couleurs plutôt sombres.

Par la couleur, on exprimera la vocation agricole des constructions : on évitera donc, notamment pour des bâtiments «en dur» (en maçonnerie de parpaings d'aggloméré ou de béton), le mimétisme avec l'architecture domestique des pavillons d'habitation : des enduits ocres (rouges et jaunes) ou rosés et des toitures rouges s'apparentent en effet davantage aux formes d'habitat individuel qu'aux bâtiments de ferme. On préférera les façades de béton brut ou enduites dans des gammes de gris colorés et des couvertures sombres d'acier de fibrociment (RAL 7024 , 7039, 6012 ou teinte naturelle) ou de terre cuite.

Cette précaution est d'autant plus importante lorsque les bâtiments sont isolés dans le paysage car une présence colorée pourrait renforcer l'impression de mitage du territoire rural.

Dans le cas de fermes organisées en hameaux ou de bâtiments accolés, il s'agira de tendre vers une harmonie colorée pour donner davantage d'unité à l'ensemble bâti. La recherche d'un camaïeu de teintes facilite l'insertion des nouveaux bâtiments dans un corps de ferme et contribue à unifier l'exploitation.

Si les toitures de terre cuite rouge sont possibles dans le cas des hameaux, il est préférable de s'en dispenser pour des bâtiments agricoles de grande taille qui paraissent souvent hors d'échelle dans leur contexte. Il est alors préférable d'en limiter l'impact dans le paysage en ayant recours à des couleurs plus neutres dans des valeurs sombres.

Enfin, pour les fermes rattachées à l'urbanisation (dans les villes, bourgs, dans les tissus urbains ou pavillonnaires), on orientera le choix en fonction du contexte immédiat (voisinage, continuité de la rue, premier plan/arrière plan etc.) en étant attentif aux vues du bâtiment dans son environnement notamment depuis les voies principales et les espaces publics.

Certaines communes proposent un nuancier (charte de couleurs ou règlement de PLU) qu'il convient de respecter pour les façades, les menuiseries et les toitures (consulter votre mairie).



Une teinte verte ou trop claires impose le bâti agricole dans le paysage et efface le village.

Un enduit lisse taloché à la chaux sur une ferme à Chambost-Longessaigne



Des couleurs « éteintes » atténuent l'impact dans le paysage de cette exploitation à Fleurieux-sur-l'Arbresle



Matériaux des toitures

- **Tuile canal** uniquement pour les bâtiments de petite taille (habitation)
- **Bac acier** ou **plaques ondulées de fibro-ciment** (« noir graphite » ou « vert forêt »)

Couleurs des toitures

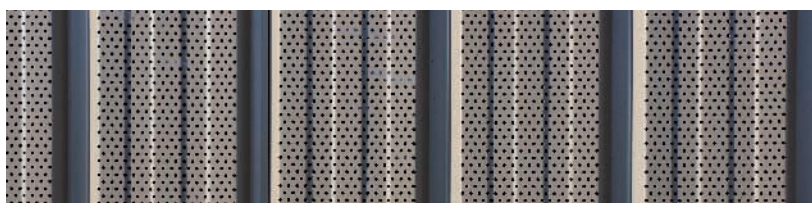
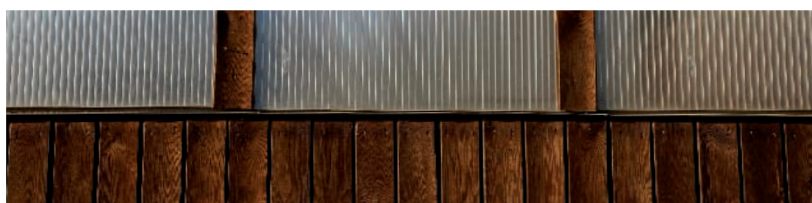
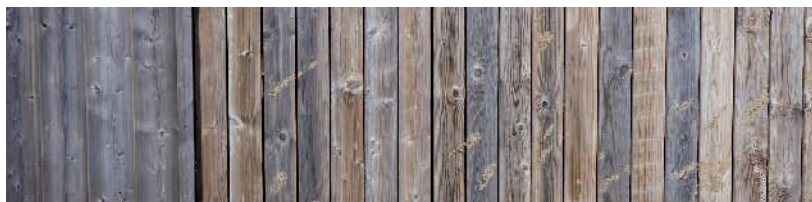
- **Tonalités éteintes** de **gris colorés** et **bruns**
- **Éviter les teintes de terre cuite rouge** pour les bâtiments de grande taille

Matériaux des façades

- **Maçonneries enduites** (finition au grain fin sans aspérité : talochée, grattée ou lissée)
- **Bardages de bois naturel; panneaux composites** et **bardages métalliques** (sans effet d'imitation de matériaux); pisé (ou techniques modernes de blocs de terre comprimés)

Couleurs des façades

- **Tons chauds de terre** ou **gris colorés**
- **Les teintes les plus soutenues** sont à réserver à de petites surfaces (modénatures, menuiseries, soubassements, ...)



Choisir les végétaux des abords de l'exploitation

Les motifs paysagers

Comme l'architecture, le végétal participe du caractère et de la singularité d'un paysage. Lors de nouvelles plantations, un choix de végétaux adapté au contexte paysager revêt une grande importance pour le maintien d'une identité végétale des territoires.

Les exigences des végétaux — dans leur adaptation à un type de sol, au climat — participent à la diversité des paysages. On ne trouve pas les mêmes formations végétales sur des sols acides de moyenne montagne ou sur des plateaux calcaires, ou encore dans les plaines alluviales. Un choix d'essences végétales locales et diversifiées, adaptées aux contraintes physiques du site est déjà un gage de réussite d'un projet de végétalisation.

Le végétal est aussi lié à l'histoire du territoire, aux activités qui s'y sont implantées et aux traditions qui s'y sont développées. Le lien notamment entre l'homme et les plantes au travers de l'activité agricole est à l'origine de motifs paysagers remarquables :

Dans les territoires viticoles, à proximité des zones urbaines où de nombreux parcs châteaux et domaines agricoles ont été plantés, une tradition horticole s'est largement développée. Les grands cèdres, platanes et séquoias marquent fortement les paysages par leur silhouette élancée. Des formes végétales structurées, plantées selon des plans géométriques et parfois taillées se sont développées en cohérence et en contact d'une architecture travaillée.



Le végétal met en valeur le petit patrimoine bâti

Dans les secteurs pastoraux et éloignés des villes, les essences horticoles et les formes végétales architecturées ne sont pas caractéristiques des paysages. Au contraire, au contact des boisements, des haies bocagères et des prairies naturelles, aux abords des fermes à l'architecture très sobre, les hommes ont généralement utilisé et domestiqué la végétation spontanée pour délimiter leur parcelles, subvenir à leurs besoins de bois, de fourrage, de ressources alimentaires et agrémenter leur lieux de vie. La plantation d'essences horticoles se limite souvent à l'enceinte du jardin potager.

Bien que l'on ne puisse pas complètement déconseiller à ceux qui ont l'âme jardinière et des connaissances botaniques d'utiliser des plantes exotiques et de faire des expérimentations horticoles, il est recommandé d'utiliser avant tout des végétaux adaptés au contexte physique et historique et de les maintenir en forme libre.

Dans tous les cas, la flore spontanée et locale devrait former la base du projet paysager et occuper l'essentiel des plantations pour une bonne inscription des bâtiments dans le paysage.

Une végétation spontanée participe à l'intégration de ce bâtiment dans son paysage



La palette végétale

• Quelques essences spontanées dans le Rhône :

Les chênes, les frênes, les tilleuls, les noyers et les charmes sont des arbres qui s'adaptent à toutes les situations dans le Rhône et qui peuvent être utilisés de façon isolée ou en groupe : bois, haies arborées....

Les châtaigniers sont des arbres à réserver aux terrains à tendance acide.

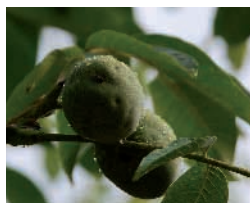
Les saules et les érables champêtres sont présents dans tous les secteurs du Rhône et permettent de former des haies hautes mais peuvent également être utilisés comme petits arbres isolés.

Les aulnes sont des arbres intéressants en bord de rivière ou de pièce d'eau.

Les pruneliers, les cornouillers, les viornes, les sureaux et les alisiers s'utilisent en haies bocagères ou champêtres.



Le chêne pédonculé :
QUERCUS ROBUR en sujet isolé



Le noyer commun :
JUGLANS REGIA



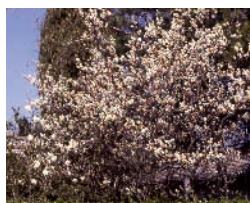
Le châtaignier :
CASTANEA SATIVA



La charmillle :
CARPINUS BETULUS peut être taillé en haie ou en rideau, comme les tilleuls



L'aulne :
ALNUS GLUTINOSA représentatif de la ripisylve



Le prunelier :
PRUNUS SPINOSA arbuste des haies champêtres ou bocagères

• Quelques essences horticoles ou exotiques utilisables dans le Rhône :

De nombreux arbres nord-américains peuvent être utilisés dans tous les secteurs du Rhône et prennent de belles couleurs automnales.

Les érables *ACER PLATANOÏDES* et ses différentes variétés, *ACER RUBRUM* et *ACER SACCHARINUM*.

Le chêne rouge

Le tulipier de Virginie

Les cornouillers blancs (*CORNUS ALBA* et ses différentes variétés), **les viornes** (*VIBURNUM PLICATUM*, *VIBURNUM BODNANTENSE*, *VIBURNUM OPULUS*, *VIBURNUM CARLESII*), **les lilas** (*SYRINGA VULGARIS*, *SYRINGA REFLEXA*, *SYRINGA MICROPHYLLA*) ou **les seringat**s (*PHILADELPHUS CORONARIUS*) sont d'excellents arbustes pour des massifs ou des haies.

Les asters, **les hélianthèmes**, **les achillées**, **les valérianes** ou **les iris** sont d'excellentes plantes vivaces pour créer des massifs ou garnir le pied d'un mur ou d'une clôture.

L'arbre de Judée : *CERCIS SILI-QUASTRUM* grand arbuste à fleurs, comme les deutzias ou les spirées



L'érable : *ACER RUBRUM* prend des couleurs rouges à l'automne comme les copalmes d'Amérique, les chênes rouges ou les merisiers



Les iris : *IRIS GERMANICA* plantes vivaces très résistantes, comme les asters ou les hélianthèmes



Conclusion

Chaque exploitation agricole est un cas particulier et s'inscrit dans un paysage spécifique. Chaque projet de rénovation ou d'extension nécessite par conséquent une réflexion propre, à la fois globale dans sa prise en compte du paysage dans lequel il s'inscrit, et précise dans ses questionnements liés à la nature de l'activité, au fonctionnement, à l'architecture et à l'aménagement.

Ce temps de réflexion vise autant à donner à l'exploitation agricole une cohérence interne, fonctionnelle, économique, esthétique, qu'à l'insérer harmonieusement dans un territoire dont les paysages sont aujourd'hui considérés à la fois comme un bien commun et l'image même de ses pratiques agricoles.

L'enjeu est important, à la hauteur des attentes de tous les usagers des paysages, et en premier lieu des agriculteurs eux-mêmes, pour lesquels il s'agit ici d'amélioration des conditions de travail et de qualité du cadre de vie quotidien.



Annexes

Les étapes du projet agricole

1

**étapes
pré-opérationnelles
à ne pas négliger**

2

Études préalables de 2 à 4 mois

**Architecte et paysagiste
conseillers du CAUE**

Diagnostic de site

- Conseils gratuits
- Lecture de paysage
- Données de connaissance du territoire
- Données réglementaires et techniques
- Approche environnementale et énergétique
- Préconisations architecturales et paysagères
- Références

**Conseiller technique
de la Chambre
d'agriculture
et de la SICAHR**

Faisabilité et programmation

- Besoins fonctionnels et objectifs du projet agricole
- Données sanitaires et environnementales
- Définition du programme
- Approches financières
- Montage de cahiers des charges pour la consultation de maîtres d'œuvre

Études de projet de 4 à 8 mois

Architecte
(obligatoire pour une surface de plancher $\geq 800\text{m}^2$)

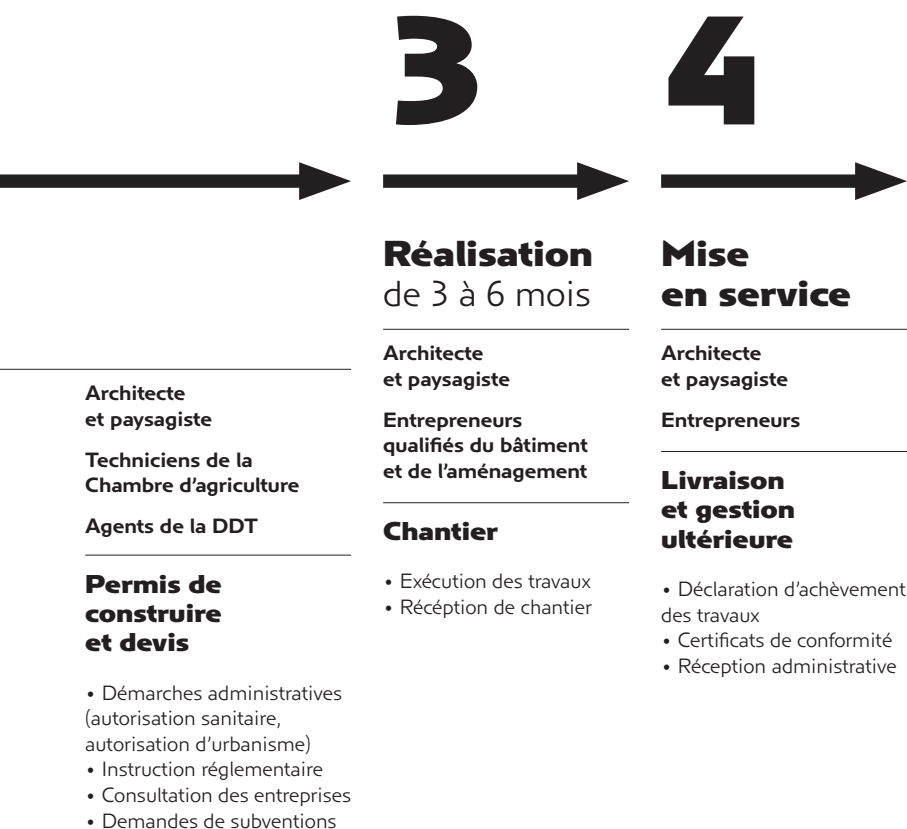
**Technicien de la
Chambre d'agriculture**

**Paysagiste concepteur
Ingénieur**

Constructeur

Conception et études de maîtrise d'œuvre

- Choix constructifs et techniques
- Economie du projet
- Montage financier



Six conseils pour construire un bâtiment agricole

1. Privilégier l'implantation sur un replat naturel, dans un creux du relief ou à mi-pente, plutôt qu'en ligne de crête ou en fond de vallée.

2. Intégrer le nouveau bâtiment, selon sa taille et sa vocation, à la structure de la ferme existante ou à défaut, l'adosser aux haies et boisements existants à proximité.

3. Concevoir un bâtiment adapté à la pente pour minimiser les mouvements de terrain.

4. Installer le nouveau bâtiment au contact des voies existantes, de préférence parallèlement ou perpendiculairement, plutôt que de créer un nouvel accès.

5. Opter pour une volumétrie simple et compacte, de couleur neutre, plutôt sombre.

6. Soigner les abords du bâtiment en plantant des essences présentes localement dans le prolongement des continuités végétales existantes.

Des conseils personnalisés et gratuits au CAUE du Rhône

Le CAUE assure dans l'ensemble du département une assistance **gratuite** :

sur les aspects architecturaux

choix de l'implantation et de l'orientation des bâtiments neufs dans une parcelle, prise en compte du site et du contexte bâti, rénovation et adaptation de la construction aux besoins de l'exploitation, à son évolution et à son budget.

sur les aspects techniques et énergétiques

choix des systèmes constructifs, des matériaux, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

sur les aspects urbanistiques

harmonisation des extensions et bâtiments neufs avec l'existant, composition générale de l'exploitation agricole dans son environnement (dessertes, emprises, reculs etc.), compatibilité réglementaire

sur les aspects paysagers

intégration de la construction dans son environnement naturel ou agricole, composition paysagère des abords et des entrées, choix des plantations à conserver ou à planter, composition des haies, mise en valeur du petit patrimoine, choix des clôtures à créer, harmonisation des couleurs du végétal et du bâti

À quel moment consulter le CAUE ?

Le plus tôt possible

- lors des réflexions préalables sur votre projet
- après l'obtention du certificat d'urbanisme
- avant une division parcellaire
- avant le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable
- avant la signature d'un contrat de construction ou de maîtrise d'œuvre

Comment ?

Par un simple appel téléphonique

pour prendre rendez-vous avec un architecte conseiller dans l'un des points conseil du département : **04 72 07 44 55**

Des aides aux projets des exploitations agricoles

Le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Il permet de subventionner les investissements liés aux bâtiments d'élevage (construction, rénovation, aménagement), à la gestion des effluents et aux ateliers de transformation.

**Pour plus d'information, consulter
le site internet de la DDT**

www.rhone.equipement-agriculture.gouv.fr

ou contacter Delphine SEIGLE

tél : 04 78 62 53 50

courriel : delphine.seigle@rhone.gouv.fr

Le 1 % Paysage et développement

Il permet de subventionner tous types d'études ou de travaux à condition d'être situés dans le périmètre d'éligibilité d'une nouvelle ou future infrastructure autoroutière.

**Pour plus d'information, consulter
le site internet de la DREAL**

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

(menu **Transports/Déplacements**;

onglet **Infrastructures**)

ou contacter Pauline D'ESTALENX

tél : 04 26 28 63 62

courriel :

pauline.d-estalenx@developpement-durable.gouv.fr

Attention :

des travaux commencés avant la date d'autorisation rendent les dossiers d'aide inéligibles et le cas échéant, la décision d'aide caduque.

Adresses utiles

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon

tél : 04 72 07 44 55

courriel: caue69@caue69.fr

web : www.caue69.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

8, avenue des Monts d'Or
69890 La Tour-de-Salvagny

tél : 04 78 19 61 10

courriel : contact@rhone.chambagri.fr

web : www.synagri.com/rhone

SICA d'habitat rural de la Chambre d'agriculture

z.i. Le Colombier

69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

tél : 04 78 44 37 79

courriel :

alain.vincent@ rhone.chambagri.fr

Département du Rhône Développement économique et agriculture

149, rue Pierre Corneille

69483 Lyon cedex 03

tél : 08 00 86 98 69

courriel : info@rhone.fr

web : www.rhone.fr

Direction départementale des territoires, service économie agricole et développement rural

165 rue Garibaldi CS 33862

69401 Lyon cedex 03

tél : 04 78 62 54 88

courriel : ddt@rhone.gouv.fr

web :

www.rhone.equipement-agriculture.gouv.fr

Service territorial de l'architecture et du patrimoine

Le Grenier d'abondance

6, quai Saint-Vincent

69283 Lyon cedex 01

tél : 04 72 00 44 00

courriel : sdap.rhone@culture.gouv.fr

web : www.culture.gouv.fr/culture/sites-
sdaps/sdap69

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

5 place Jules Ferry

69006 Lyon

tél : 04 26 28 60 00

courriel :

webmestre-dreal@developpement-durable.
gouv.fr

web :

www.rhone-alpes.developpement-durable.
gouv.fr

Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF)

165, rue Garibaldi

69003 Lyon

tél : 04 78 63 13 13

courriel :

draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

web :

www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Conseil régional de l'ordre des architectes Rhône-Alpes

7, rue Duhamel

69002 Lyon

tél : 04 78 29 09 26

courriel :

ordre.architectes@architectes-ra.org

web : www.architectes.org

**Fédération française du paysage
Rhône-Alpes, Bourgogne, Auver-
gne, Franche-Comté**

13, rue de Belfort

69004 Lyon

tél. : 04 72 00 27 24

courriel : contact@ffp-paysage.com

web : www.ffp-paysage.com

**HESPUL énergies renouvelables
☞ efficacité énergétique**

14 place Jules Ferry

69006 Lyon

tél. : 04 37 47 80 90

courriel : info@hespul.org

web : www.hespul.org

**Guide réalisé par le CAUE du Rhône
avec le soutien de la Chambre d'agriculture du Rhône
et de la Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement.**

Sous la direction de **Catherine Grandin-Maurin**

Conception, rédaction et illustrations :

Grégory Cluzel, Samuel Auray

avec la participation de **Floriane Mandin, Bruno Cateland
et Alain Vincent**

Relecture :

Michel Kneubühler

Conception graphique :

Thomas Rochon-Connétable

Crédits photos :

CAUE du Rhône;

Chambre d'agriculture du Rhône;

Pépinières Soupe

Typographie :

Anisette Petite © Jean François Porchez,

Typofonderie

première édition mai 2013

L'évolution des modes d'occupation agricole dans le département du Rhône (élevage, maraîchage, arboriculture, viticulture, ...)

et les contraintes qui pèsent sur les exploitations induisent des changements sur les paysages, en particulier ceux du Beaujolais et du Lyonnais.

Afin de préserver les qualités de ces motifs paysagers souvent séculaires, ce guide propose une série de recommandations architecturales et paysagères, simples et efficaces, pour encadrer les interventions sur les bâtiments agricoles et leurs abords.